On l'a accusé de ne pas avoir participé trop longtemps dans les discussions constitutionnelles. Si j'avais été à sa place, j'aurais fait de même parce que ce à quoi faisait allusion le sénateur Gastonguay, c'est-à-dire, le reportage par les médias de ce qui se passait, ressemblait au reportage d'un match de boxe, comme si c'était un match de baseball ou de hockey. On a été humiliés! On a perdu! Machin n'a pas marquée un but quand elle aurait pu!

Au moins, monsieur Bourassa s'est tenue à l'égard de cela, au-dessus de cela assez longtemps pour permettre que les choses se calme un tout petit peu. Il a une tâche très difficile devant lui.

C'est beaucoup plus difficile de parler de raison et d'économie que de parler dans les termes du «coach» qui dit: les maudits, ils nous ont frappés, il faut qu'on les frappe. Le romantisme économique, pas seulement au Québec mais dans tous les pays, est toujours plus facile à manier comme arme que le bonhomme qui dit: écoutez, j'ai fait les comptes et le budget ne s'équilibre pas.

Il est beaucoup plus difficile de vendre le raisonnement froid que de vendre l'enthousiasme: allez, on monte aux barricades, on se met à chanter, on déchire sa chemise. Tirez les premiers, messieurs les Anglais, la garde meurt mais ne se rend pas. Tout cela est tellement beau. Ca ne marche pas, mais c'est beau. Cela fait partie du XIXième siècle.

Monsieur Bourassa a à se battre contre quelque chose qui va être chantée par tous les chanteurs, criée par tous les médias. C'est difficile. Si l'on ne comprend pas sa difficulté et on vote, non, on va le détruire et on va détruire le Canada.

Je ne suis pas Québécois de vieille souche. Je suis Québécois par mariage, si vous voulez, j'ai épousé une famille Québécoise. Je ne crois pas que les Québécois, mêmes ceux qui ne sont pas trop romantiques parmi ma parenté, pourraient accepter de se faire gifler, c'est comme cela qu'ils le ressentirons, deux fois dans l'espace de cinq ans en ayant un accord signé par tous les premiers ministres, déchiré deux fois en cinq ans.

Cela sera une vague d'émotions violentes et difficiles. Ce sont les gens qui ne sont pas raisonnables qui viennent au pouvoir des deux côtés d'une frontière, si une frontière est créée par un acte comme un vote négatif.

Il y a des gens qui disent que ces considérations signifient le sacrifice des principes. Je voudrais revenir au commencement où j'ai dit que le démocracie ne marche pas trop sur des principes. Il y a des principes tels le respect de l'individu, et caetera. Mais il y a la façon précise dans laquelle les choses sont gérées. Sur quelle chaise sont les fesses d'un sous-ministre? Combien de pouvoir détient-il comparativement à un autre sous- ministre? Ce n'est pas cela qui fait une nation ou non. Ces choses-là ne sont pas des questions de principe. Ce sont des «turf wars», comme le disent les anglophones. Ces «turf wars» ne cesseront jamais. Pour qu'elles cessent, il faudrait qu'on fusille tous les professeurs d'histoire au secondaire dans tous les pays du monde, et qu'on abolisse les sous-ministres. Sauf, le respect que je dois à ceux ici présents qui ont été sous-ministres et qui, je suis certain, font exception à cette règle.

Je vais sûrement voter oui. Je vais militer pour le oui parce que nous n'avons pas d'autre solution. Comme Québécois, je [Le sénateur Gigantès.] suis ici pour défendre les intérêts du Québec. Je suis profondément convaincu que la séparation qui serait, je crois, inévitable après un vote négatif au Canada anglais ou au Québec, serait catastrophique pour ma province où je vis, où je vais continuer de vivre, où vont vivre mes enfants, mes neveux et nièces que j'aime. C'est pour leur bien que je parle. Je vous remercie, honorables sénateurs.

L'honorable Lowell Murray, leader du gouvernement: Honorables sénateurs, comme d'habitude j'aimerais poser la question à mes amis d'en face. Je veux tout simplement vérifier que mon ami votera, oui, le 26 octobre prochain.

Le sénateur Hébert: Vous n'avez pas d'affaire à répondre à cette question-là.

Le sénateur Gigantès: J'ai déjà dit que je vais le faire, alors je ne vois pas pourquoi vous me posez la question. Si j'avais su que vous alliez poser la question, je ne l'aurais pas dit, juste pour vous tanner. Vous n'avez pas le droit et ce n'est pas décent de poser cette question dans une démocratie. Je vais faire mes déclarations tout seul sans qu'on me questionne.

Le sénateur Hébert: Vous avez assez posé cette questionlà, on ne veut plus l'entendre.

[Traduction]

L'honorable John Buchanan: Honorables sénateurs, j'ai dit quelques mots à ce sujet vendredi et je ne vais pas répéter ce que j'ai déclaré à ce moment-là, si ce n'est pour dire à nouveau que de 1978 à 1990, j'ai eu le privilège de participer à plus de 20 conférences fédérales-provinciales dont beaucoup portaient sur la Constitution. J'ai eu également la chance de signer l'accord constitutionnel qui est ressorti des conférences en question entre 1978 et 1982. J'ai eu aussi l'honneur de signer l'Accord du lac Meech en 1987 et de signer ensuite, en juin 1990, un accord final au Centre de conférences. J'ai maintenant à nouveau le privilège de participer à ce qui pourrait être la dernière ronde de négociations constitutionnelles pour au moins cinq ans ou plus au Canada.

Je crois que le 26 octobre, les Canadiens voteront «oui», ce qui donnera au Canada une certaine stabilité en ce qui concerne la Constitution pour de nombreuses années et nous aidera probablement à conserver notre merveilleux pays pendant 125 années encore au moins.

Je n'ai que quelques mots à dire au sujet de l'entente ellemême. Je crois qu'elle est excellente et que les Canadiens y souscriront. Elle y a de nombreuses similarités avec l'Accord du lac Meech, mais je crois qu'il va plus loin. L'Accord du lac Meech a été adopté par tous les gouvernements provinciaux et par le gouvernement fédéral, mais malheureusement, les événements qui se sont succédés au cours de la période de trois ans qui a suivi la signature ont entraîné son échec.

Cependant, cette nouvelle entente, l'accord de Charlottetown, ne s'écroulera pas, car elle sera soumise à un référendum et c'est le peuple en définitive qui dira aux gouvernements ce qu'il souhaite qu'on fasse.

C'est un bon accord. Comme beaucoup d'autres l'ont dit avant moi, il n'est pas parfait, mais sur la scène politique, il n'y a jamais rien de parfait pour tout le monde. Gouverner, c'est manier l'art du compromis; il ne s'agit certes pas de faire des compromis sur ses principes, mais plutôt de changer de